

L'An deux mille vingt-trois, le dix-huit du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le mardi 12 décembre 2023.

Etaients présents : LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUITE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUITE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kevin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de Goderville, MALO Régis, Conseiller Supplément de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SEMENT Christelle, Conseillère Supplémentaire de VIRVILLE

Pouvoirs de :

- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUITE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUITE,
- M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,

Excusé :

- M. JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT,

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : M. MALO Jean-Claude

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	21
Nombre de votants	41

Délibération n° 148/2023

OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS FORMULE PAR LA COMMUNE D'AUBERVILLE-LA-RENAULT POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE



Délibération n° 148/2023

OBJET : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS FORMULE PAR LA COMMUNE D'AUBERVILLE-LA-RENAULT POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE CREATION D'UNE RESERVE INCENDIE

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Vu la délibération n°048/2023 du 27/04/2023 portant sur la mise en place d'un fonds de concours ;

Considérant la demande de la commune d'Auberville-la-Renault adressée par courrier en date du 10/11/2023 ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire et la délibération n°B022/2023 du 11/12/2023 autorisant le bureau à soumettre le versement d'un fonds de concours à la Commune de Bréauté au Conseil Communautaire ;

La commune d'Auberville-la-Renault a pour projet d'améliorer la défense incendie de sa commune et ainsi ramener la distance entre le risque à défendre et ce nouvel hydrant à moins de 200 mètres pour les risques de niveau ordinaire et 400 mètres pour les risques de niveau faible. Le coût prévisionnel du projet s'élève à 37 807,30 € HT.

La commune a sollicité des aides financières au titre de la DETR ; elle a obtenu une subvention DETR, pour un montant de 11 342,19 € représentant 30% de la dépense subventionnable. Ainsi qu'une aide auprès du Département où elle a obtenu une subvention d'un montant de 11 342,19 € représentant également 30% de la dépense subventionnable.

La commune sollicite également la communauté de communes pour le versement d'un fonds de concours, pour un montant de 7 561,46 €, représentant 20 % du coût du projet. Le montant de l'autofinancement pour la commune serait de 7 561,46 € HT, soit 20 % du coût du projet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 39 voix pour et 2 abstentions de Madame MAESEN Lydie et Monsieur LEMESLE Michel

- **D'AUTORISER** le versement d'un fonds de concours à la Commune d'Auberville-la-Renault, au titre du fonds de concours intercommunal, à hauteur du montant provisionné de 7 561,46 € ;

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux
Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE